**Fiche de poste Apprenti.e en aménagement paysager**

## **Informations générales**

Au sein du Service des Techniques du Végétal et de l'Agriculture (STVA), la Division Expertises Sol et Végétal (DESV) apporte et diffuse l'expertise scientifique et technique sur les questions du végétal et du sol à tous les services de la DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement), ainsi qu’à d’autres directions de la Ville de Paris (affaires scolaires, famille petite enfance, constructions publiques architecture, voirie déplacements, urbanisme, etc.).

Les missions de la DESV couvrent les thématiques suivantes :

Veille sanitaire et santé du végétal, zéro phyto et gestion écologique, stratégies de végétalisation (plantes toxiques, allergènes), agriculture urbaine, terres agricoles, végétalisation et changement climatique, végétalisation du bâti et de l'espace public, qualité agronomique et pollutions des sols, production et conservation de vitroplants, etc.

Adresse du lieu d'apprentissage :

Parc Floral de Paris, Pavillon 5,

Rond-point de la Pyramide 75012 PARIS

## **Activités principales**

Sur base d'une première expérimentation ayant porté sur les pelouses résistantes au piétinement dans le Parc de Bercy, approfondissement du sujet :

- recherche et synthèse bibliographique / terrain sur les espèces végétales (pelouses, strates herbacées) actuellement plantées à Paris et celles connues pour résister au piétinement ailleurs et adaptées aux évolutions climatiques,

- proposition d'un protocole d'expérimentation à mettre en œuvre pour tester et évaluer de nouveaux mélanges végétaux en strates herbacées résistants au piétinement,

- rédaction d'un rapport reprenant la bibliographie, le protocole et les pistes d'approfondissement et amélioration sur le sujet.

Il est également attendu un appui ponctuel sur d'autres sujets suivis par la DESV, notamment : expérimentation séquestration carbone et biodiversité des sols, palettes végétales pour les cours fréquentées par des enfants, etc.

## **Compétences requises**

- Connaissances de base en botanique, biologie végétale, sols et/ou horticulture
- Connaissances de base sur l’écologie urbaine
- Qualités rédactionnelles
- Rigueur et esprit de synthèse

## **Durée : à déterminer**